

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

À chaque idée, son auteur!

LE CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT ET L'ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE ONT CHOISI DE PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE, UN CONCEPT QUI PRÔNE LES BONNES PRATIQUES ET ACTIONS À ADOPTER POUR PRÉVENIR DES COMPORTEMENTS INDÉSIRABLES COMME LE PLAGIAT, LA TRICHERIE ET LA FRAUDE.

Le plagiat, qu'est-ce que c'est ?

COPIER – FALSIFIER – TROMPER – TRICHER – OMISSION DE LA SOURCE - FRAUDE

Plagier, c'est copier, traduire ou paraphraser, au complet ou en partie et sans mentionner l'auteur, toute œuvre qui n'est pas la vôtre (texte, œuvre d'art, vidéo, etc.). Il s'agit de plagiat, même si l'auteur a donné son consentement et peu importe le support sur lequel le document d'origine est présenté, enregistré ou déposé (papier ou informatisé).

De plus, est considérée comme une fraude l'action de remplacer un autre étudiant lors d'une activité d'évaluation, de tromper, de tricher ou de falsifier des documents ou des résultats.

Le plagiat et la fraude sont des manquements à l'intégrité intellectuelle. La collaboration au plagiat et à la fraude ainsi que toute tentative de les commettre sont également considérées comme des manquements à l'intégrité intellectuelle.

Consultez l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* du Cégep pour obtenir la définition complète du plagiat.

Un geste lourd de conséquences

La conséquence d'un manquement à l'intégrité intellectuelle, pour une première offense, que ce soit pour vous ou pour autrui, est sans équivoque : **c'est la note 0!**

En effet, tout manquement à l'intégrité intellectuelle ainsi que toute tentative ou collaboration à une telle action entraîne la note 0, que ce soit pour un examen, un travail ou une évaluation.

De plus, si un étudiant récidive dans un même cours, il obtiendra la note 0 pour le cours.

À noter que lorsque plus d'un rapport de manquement à l'intégrité intellectuelle concernant un même étudiant est transmis à la Direction des études, la direction adjointe des études assurera le suivi du dossier. L'étudiant sera alors rencontré et une sanction, pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif, lui sera imposée.

La liste des sanctions possibles est indiquée dans la *PIEA*, sous Sanctions à l'article 5.6.1.

Comment éviter le plagiat ?

PARAPHRASE – CITATION – PLANIFICATION – SOURCES

Les bonnes habitudes s'apprennent dès maintenant pour s'appliquer durant toutes les études et même au-delà, jusque dans le futur milieu de travail. La planification de l'étude, la citation et la paraphrase bien référencées, entre autres, sont tous des outils pour éviter un manquement à l'intégrité intellectuelle.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter vos professeurs ou le site Web [Ressources méthodologiques](#), notamment la section [Prévenir le plagiat](#).

L'intégrité intellectuelle, pourquoi est-ce important ?

Au-delà des conséquences et des réprimandes liées à l'acte de plagier ou de copier, il y a l'importance de respecter le travail de l'autre, qu'il s'agisse d'un texte que vous consultez, d'une idée que vous avez lue sur Internet ou encore d'une œuvre d'art qui vous a inspirés. Il s'agit de reconnaître que cette personne et son ouvrage sont dignes de mention et de conserver leur intégrité au cœur de vos rédactions ou de vos créations.

Et, n'oubliez pas, **À chaque idée, son auteur!**

